



AVIS D'OUVERTURE DE CONCERTATION

COMMUNE DE BORDEAUX ET COMMUNE DE MERIGNAC

Réaménagement de la place Mondésir

Le public est informé que par délibération n° 2024-94 du 2 février 2024 le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le réaménagement complet de la place Mondésir, sur les communes de Bordeaux et de Mérignac.

Un dossier de concertation et un registre de concertation seront déposés :

- au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites, le Haillan.
- Au Pôle Territorial de Bordeaux de Bordeaux Métropole, situé Cité Municipale, 4 rue Claude Bonnier, Bordeaux
- A la mairie de Bordeaux-Caudéran, située 130 avenue Louis Barthou, Bordeaux
- A la mairie de Mérignac, située 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Mérignac

Ces dossiers seront tenus à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet à compter du 12 mars 2024 aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et ce, pendant toute la durée de la concertation ainsi que sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr .

Il sera également organisé des réunions publiques, des stands d'animation et une balade urbaine.

La clôture de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole